

Les archives documentaires

Autor(en): **Morgenstern, E.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue suisse de photographie**

Band (Jahr): **18 (1906)**

PDF erstellt am: **20.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-523853>

Nutzungsbedingungen

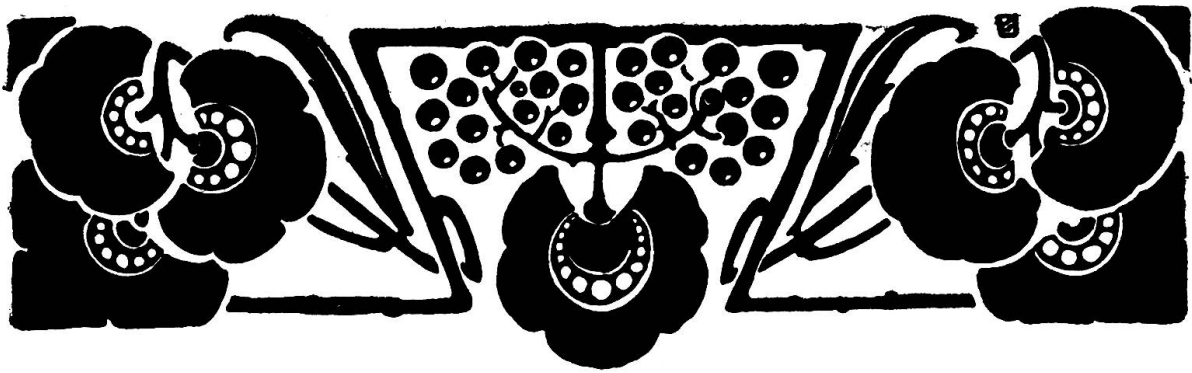
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



LES ARCHIVES DOCUMENTAIRES

par E. MORGENSTERN.

La photographie documentaire fait des progrès lents, mais sûrs et son utilité est maintenant reconnue partout. Aux musées documentaires existants, de Paris, Bruxelles, Londres et Genève viendra bientôt s'en ajouter un en Allemagne, dans la ville d'art par excellence, à Munich. En France on a reconnu la valeur de la photographie des monuments pour l'archéologie par les travaux remarquables du Dr Meydenbauer et du Denkmalsarchiv de Berlin et ceux de M. Martin-Sabon, l'amateur distingué de Paris. Tandis qu'on garde encore une certaine réserve, dans le monde officiel, à Paris, la province s'intéresse beaucoup à cette question. On s'est occupé à la 29^e session des Réunions des Sociétés des Beaux-Arts des départements du rôle que peut jouer la photographie dans l'achèvement de l'inventaire des richesses de l'art de la France. M. Jules Geffroy de l'Institut, administrateur de la manufacture des Gobelins, mentionne les progrès faits en Allemagne dans la photogrammétrie et il cite comme un modèle l'œuvre de M. Paul Clemen : *Die Kunstdenkmäler der Rheinprovinz*.

» Il y a là un modèle à suivre, et si notre inventaire des richesses d'art doit être poursuivi — et il serait vraiment déplorable de suspendre aujourd'hui cette utile entreprise — il y aurait lieu d'assurer sans retard la reproduction des édifices, des peintures, des sculptures

et de tous les objets vraiment curieux, dont les descriptions se trouveraient ainsi forcément remplacées par la vue même des œuvres d'art inventoriées.

» Au jour de la séparation des Églises et de l'État, un semblable recueil rendrait d'immenses services. Il n'est pas trop tard pour donner à celui que nous avons entrepris une énergique impulsion. Que de richesses ignorées, que d'objets précieux ont été perdus, vendus, détournés depuis dix ou vingt ans, qu'il eût été bien difficile de faire disparaître de leurs dépôts séculaires, si leur existence avait été officiellement constatée. L'augmentation formidable du prix de tous les meubles anciens fait aujourd'hui courir les plus graves dangers aux épaves subsistantes de l'industrie et de l'art des siècles passés.

» Il n'est que temps de prendre des mesures sérieuses, radicales, pour assurer leur conservation. Il faut de suite donner à la publication dont les bases ont été posées en 1877, les moyens de vivre et de développer son action protectrice. »

M. Samuel Rocheblanc, professeur à l'École Nationale des Beaux-Arts conseille, pour éviter des pertes d'œuvres d'art, de les décrire et de les photographier; il dit :

« A l'œuvre donc! organisez ce service anthropométrique d'un nouveau genre; établissez des fiches de noblesse et d'honneur; constituez les casiers de l'art français; *photographiez* tous ces glorieux prévenus qui grâce à vous ne seront jamais des coupables, car ils seraient aussitôt ramenés que partis, et dites-vous qu'une œuvre d'art signalée, exactement signalée à temps, est *involable*, en tout cas invendable; et qu'en vous faisant les « détectives » de futurs rapt possibles, vous constituez les gardiens, les protecteurs et les vrais conservateurs du patrimoine d'art de la nation. »

M. le lieutenant-colonel Laussedat a fait devant l'Académie des Sciences de Paris une intéressante conférence sur le relevé des monuments d'architecture d'après photographies dans laquelle il a exposé la méthode du *Denkmals-Archiv* de Berlin et montré des Messbilder de la cathédrale de Bamberg provenant du Dr Meydenbauer.

On commence aussi à employer en France la méthode du D^r Meydenbauer. Sur les indications de M. Laussedat, M. Le Tourneau, architecte diplômé du gouvernement, l'a employée dans ses missions scientifiques, d'abord en Thessalie où il a relevé une église byzantine dont la restitution a été très remarquée au Salon de 1904, et plus récemment à Salonique, en Albanie, en Macédonie et en Epire d'où il a rapporté en tout 177 vues du format 13×18 pour 19 monuments. Les principaux ont exigé 48, 24, 17, 11 et 6 vues et les autres de 4 à 7 seulement. M. Le Tourneau est en train d'opérer ses restitutions sur des épreuves convenablement agrandies, dont plusieurs figurent au Salon de 1906.

